

Réunion spéciale du conseil d'administration

Lundi le 27 novembre 2017

Tenue par Vidéoconférence

PROCÈS-VERBAL

Étaient présents :

Josée Crête, vice-présidente	Stéfany Breton, administratrice
Andréanne Allard, secrétaire	Marie-Ève Devost, administrateur
Guillaume Héту, trésorier	Marc Deschamps, administrateur
Gabrielle Ayotte, administratrice	Élie Romanesky, administrateur

Était absent : Sylvain Lalonde, président

1.0 Ouverture de la réunion

RÉSOLUTION SP02-17-07

Il est proposé par Élie Romanesky et appuyé de Guillaume Héту d'ouvrir la réunion à 20h24 le lundi 27 novembre 2017 par vidéoconférence.

– adopté à l'unanimité –

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION SP02-17-08

Il est proposé par Guillaume Héту et appuyé de Gabrielle Ayotte d'adopter l'ordre du jour.

– adopté à l'unanimité –

3.0 Renonciation de l'avis de convocation

RÉSOLUTION SP02-17-09

Il est proposé par Guillaume Héту et appuyé de Marc Deschamps que les membres présents renoncent ce soir à l'avis de convocation de cinq jours.

– adopté à l'unanimité –

4.0 Réception et lecture des deux documents : *Vision du président sur la FHOSQ et Lettre de démission du président*

Face aux défis importants à venir à la Fédération et suite à une rencontre de remue-ménages du conseil d'administration de la Fédération ayant eue lieu le samedi 18 novembre 2017, le conseil d'administration était préoccupé du manque de proactivité de son président, Sylvain Lalonde. Cherchant à communiquer cette préoccupation au président et à trouver des pistes de solutions, le conseil d'administration de la Fédération a mandaté Andréanne Allard et Élie Romanesky d'entamer une discussion avec Sylvain Lalonde à ce sujet (*une rencontre a eu lieu mercredi 22 novembre par vidéoconférence*).

C'est dans ce contexte que le conseil d'administration a demandé à M. Lalonde d'énoncer sa vision pour la Fédération ainsi que de préciser son plan d'action pour le mandat à venir. Des discussions informelles avaient déjà été entamées avant l'assemblée générale par Guillaume Héту le vendredi 20 octobre 2017 (Annexe 1). Un suivi a été fait avec M.

Lalonde le vendredi 17 novembre 2017 (Annexe 2) sur les attentes qu'ont les administrateurs face à leur président. Cette rencontre a été animée par Guillaume Héту et Andréanne Allard.

Une autre rencontre, cette fois-ci le 22 novembre 2017 (Annexe 3) était suivie de sa compréhension de nos attentes et des objectifs qu'il se donne pour les atteindre. Suite à cette rencontre du 22 novembre 2017, une demande d'un plan détaillé sur sa vision et ses objectifs ont été demandés.

Le suivi a été fait en présence d'Andréanne Allard et d'Élie Romanesky lors d'une rencontre par vidéoconférence ce lundi 27 novembre 2017 à 19h (Annexe 4). C'est lors de cette rencontre que Sylvain nous a remis son document sur sa vision et sa lettre de démission.

4.1 Document de la vision (Annexe 5)

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance du document devant porter sur la vision qu'a le président sur la Fédération. Au fil de la lecture, ils découvrent plutôt que le président s'en tient à un constat de la situation qui prévaut et qu'il ne présente en fait qu'un résumé des échanges tenus lors d'un récent remue-méninge.

4.2 Lettre de démission (Annexe 6)

La lettre de démission du président de la Fédération suit quelques minutes après la réception du premier document.

Les membres prennent connaissance de la lettre de démission du président de la FHOSQ, Monsieur Sylvain Lalonde.

Contrairement à ce qui est mentionné dans sa lettre, les membres sont d'avis qu'il n'y a pas vraiment de dissonance entre leur vision de la FHOSQ et la sienne. Les membres pensent également que les différents entre le président et eux étaient loin d'être irréconciliables. Ils opinent plutôt que la démission du président est davantage liée à son incapacité de poser à temps et de la bonne façon les gestes nécessaires pour donner à la Fédération un nouveau souffle.

Les membres respectent donc son choix de démissionner.

RÉSOLUTION SP02-17-10

Il est proposé par Marc Deschamps et appuyé à l'unanimité d'accepter la démission du président à la FHOSQ. La perte de son statut de président (et par le fait même d'administrateur) de la FHOSQ entraîne automatiquement son retrait des c.a. du COFHQ et du COCSPE ainsi que de tous les comités de travail auxquels il était attitré.

– adopté à l'unanimité –

5.0 Élection des membres du comité exécutif de la FHOSQ

RÉSOLUTION SP02-17-11

Il est proposé par Guillaume Héту et appuyé par Élie Romanesky de proposer Josée Crête à la présidence pour le reste du mandat de Sylvain Lalonde, soit jusqu'à l'AGA 2019.

– adopté à l'unanimité –

Josée accepte le poste de présidence et démissionne aussitôt de son poste de vice-présidence.

Josée informe les administrateurs que son rôle de présidente sera différent. Elle a ciblé des priorités d'actions qu'elle partagera dans de futures rencontres en Zoom. Les rencontres en vidéoconférence seront privilégiées.

RÉSOLUTION SP02-17-12

Il est proposé par Élie Romanesky et appuyé par Guillaume Héту de proposer Marc Deschamps à la vice-présidence.

– adopté à l'unanimité –

Marc Deschamps accepte.

6.0 Délégation COFHQ et COCSPE / répartition des tâches et responsabilités

COFHQ

Josée Crête remplacera Sylvain Lalonde à la présidence.

COCSPE

Josée Crête remplacera Sylvain Lalonde à la présidence.

Comité protocole

Stéfany Breton deviendra la responsable du dossier.

Comité relations politiques

Josée Crête remplacera Sylvain Lalonde à la présidence.

Comité des règlements

Josée Crête ne siègera plus. Guillaume Héту prendra la place de Josée Crête.

Comité financement/gestion de risque

Josée Crête ne siègera plus. On ne la remplacera pas. Nous gardons seulement 3 membres sur ce comité.

Pour le comité de Gouvernance

RÉSOLUTION SP02-17-12

Il est proposé par Guillaume Héту et appuyé par Élie Romanesky de mandater Marie-Ève Devost de répondre à l'appel de projet de l'École d'entrepreneuriat de Beauce.

– adopté à l'unanimité –

7.0 Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION SP02-17-13

Il est proposé par Marie-Ève Devost et appuyé de Guillaume Héту de clore la réunion le lundi 27 novembre 2017 à 21h21.

– adopté à l'unanimité –

Andréanne Allard
Secrétaire